

Monsieur Perin,

Pour faire suite à la question d'actualisée transmise lors du dernier conseil :

Merci pour votre intérêt.

Quelques éléments de contexte afin de mesurer l'investissement et la mobilisation du Département dans l'accompagnement des mères ou futures mères.

Nous soutenons les femmes isolées enceintes ou accompagnées d'enfant de moins de 3 ans en finançant 10 centres maternels sur l'ensemble du territoire et des places en CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale), soit :

- 252 places en centre maternel ou parental, en internat et en appartement
- 25 places dans les 10 CHRS conventionnés
- 8 appartements pour femmes victimes de violence conjugale avec enfants

Au-delà du lieu, c'est tout un étayage médico-social mis en place pour entourer et soutenir le/les parents et l'enfant.

Parentalité, gestion du budget, accès au logement, insertion professionnelle, scolarité, prise en compte des besoins en santé physique et mentale, organisation du mode de garde sont autant d'items abordés.

13,3M€ sont alloués en 2025 pour ces centres maternels et parentaux

En parallèle, 192 mesures d'accueil mère enfant ont été déployées depuis janvier 2025 (contre 230 pour la totalité de l'année 2024).

Je ne reviens pas non plus sur les multiples actions de la PMI et des partenaires subventionnées dans le cadre de l'appel à initiative sur la parentalité – portée conjointement avec la CAF – pour repérer et accompagner ces parents.

Pour reprendre vos mots, « Faire des centres maternels une priorité budgétaire absolue pour lutter contre l'instabilité résidentielle » ne permettra pas de contrer la crise du logement et la réelle tension immobilière qui pèse sur chaque habitant. Monsieur le Préfet le pointait ce matin : seule 1 demande sur 7 donne un accès au logement.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et la convention qui nous lie avec partenord habitat visent à faciliter l'accès au logement des jeunes mais nous ne pourrons malheureusement pas réduire le déficit de logements seuls.

Merci pour votre intérêt